

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS - Séance de la CCEN du 25 juillet 2013

### SECTION I : PROJETS DE TEXTE SELECTIONNES AVANT FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN

Numéro d'acte	Ministère	Intitulé	Avis favorable	Avis favorable avec recommandations	Avis défavorable	Avis défavorable avec recommandations	Observations
13-07-25-01159	Secrétariat général des affaires européennes Ministère du redressement productif <i>Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services</i>	Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à des mesures visant à réduire le coût du déploiement de réseaux de communications électroniques à haut débit					Le président de la CCEN a demandé le report de l'examen de ce texte à une prochaine séance.
13-07-25-01160	Ministère des affaires sociales et de la santé <i>Direction générale de la cohésion sociale</i>	Décret portant revalorisation du montant forfaitaire du revenu de solidarité active		X			<p>Attendu les questions à fort impact financier soulevées par le collège des élus sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'absence d'engagement de couverture par le Gouvernement sur l'exercice 2013,</li> <li>- les annonces du Premier ministre visant les exercices 2014 et 2015,</li> <li>- les divergences méthodologiques sur l'estimation des coûts induits dans les budgets de fonctionnement des départements, entre la simulation de la CNAF et celle du Gouvernement,</li> <li>- l'absence de saisine de la CCEC,</li> </ul> <p>Emet un avis favorable sur le projet de décret qui lui est soumis sous la double condition sans le respect de laquelle l'avis aurait été défavorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la saisine de la CCEC au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014,</li> <li>- d'une évaluation ex-post des restes à charge supportés par les départements au titre de l'année 2013, afin qu'un</li> </ul>

							remboursement complet puisse être effectué aux départements.
13-07-25-01168	Ministère de l'intérieur <i>Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises</i>	Décret portant modification du décret n° 2001-1382 du 31 décembre 2001 relatif au temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels	X				<p>Décomposition du scrutin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- six membres représentants des élus se sont abstenus</li> <li>- avis favorable émis par deux membres représentants de l'Etat</li> </ul> <p>Attendu les questions à fort impact financier soulevées par le collège des élus, et notamment l'immense hétérogénéité des SDIS sur le territoire, notamment en secteur rural, et la nécessité en résultant de leur laisser adapter leur organisation à un coût maîtrisé, sauf à entraîner la fermeture de centres de secours de proximité, exprimant ainsi leurs plus expresses réserves,</p> <p>Emet, par les seules voies de l'administration, un avis favorable sur le projet de décret qui lui est soumis.</p>
13-07-25-01179	<i>Ministère de l'intérieur Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises</i>	Décret modifiant le décret n° 2012-492 du 16 avril 2012 relatif aux indemnités des sapeurs-pompiers volontaires				X	<p>Décomposition du scrutin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avis défavorables émis par six membres représentants des élus</li> <li>- avis favorable émis par un membre représentant de l'Etat</li> </ul> <p>Attendu la contribution demandée aux collectivités locales pour réduire les déficits publics excessifs, la baisse des dotations, l'appel à maîtriser les dépenses locales, la conclusion d'un pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités interdisant l'obligation de dépenses nouvelles, attendu les efforts sollicités de tous les agents des fonctions publiques,</p>
13-07-25-01180		Arrêté fixant le taux de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires				X	<p>Le collège des élus propose en signe de bonne volonté et d'encouragement que la revalorisation du taux de base des indemnités horaires des sapeurs-pompiers volontaires, fixée à 2% à compter de l'entrée en vigueur des textes réglementaires, fasse l'objet d'un échelonnement</p>

						<p>sur deux ans, à hauteur de 1% dès l'entrée en vigueur puis de 1% l'année suivante.</p> <p>La CCEN émet par conséquent un avis défavorable sur le projet d'arrêté qui lui est soumis.</p>
13-07-25-01172	<p>Ministère de l'économie et des finances <i>Direction des affaires juridiques</i></p>	<p>Arrêté modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux</p>	X			<p><u>Décomposition du scrutin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avis défavorable par six membres représentant des élus</li> <li>- avis favorable émis par un représentant de l'Etat</li> </ul> <p>Attendu la rapidité déjà constatée des paiements ordonnés par les collectivités locales et parfois retardés par les services de paiement placés sous l'autorité de l'Etat, attendu la complexité consistante qui affecte déjà le droit des marchés publics, attendu le caractère facultatif de ce dispositif totalement inapproprié à la commande publique locale, en créant la production de 3 documents au lieu d'un, attendu les risques financiers démesurés entraînés par un dispositif juridique d'acceptation tacite d'une demande de paiement d'un titulaire du marché quand bien même il n'aurait pas rempli toutes ses obligations,</p> <p>La CCEN a au surplus constaté que le projet d'arrêté soumis n'avait fait l'objet d'aucune concertation préalable approfondie avec les associations d'élus, alors que les collectivités territoriales par leur expérience de principal investisseur public civil auraient pu éclairer l'Etat sur ces mesures nouvelles. En effet, ce projet présente des dispositions particulièrement avantageuses pour les grandes entreprises titulaires des marchés publics au détriment des PME et des collectivités territoriales.</p> <p>La CCEN émet par conséquent un avis défavorable sur le projet d'arrêté qui lui est soumis.</p>

13-07-25-01183		Arrêté relatif aux installations de combustion d'une puissance supérieure ou égale à 20 MW soumises à autorisation au titre de la rubrique 2910 et de la rubrique 2931		X			<p><u>Décomposition du scrutin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux membres représentants des élus se sont abstenus</li> <li>- avis favorable émis par quatre membres représentants des élus</li> <li>- avis favorable émis par un membre représentant de l'Etat</li> </ul>
13-07-25-01184		Arrêté modifiant l'arrêté du 25 juillet 1997 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2910-A (Combustion)		X			<p>Attendu le respect non probant du guide légistique rappelant la nécessité du respect des principes de clarté, d'intelligibilité, d'accessibilité des textes, Attendu l'ignorance de l'arrêté du principe de hiérarchie des normes juridiques, tant il contient des prescriptions techniques ne relevant pas du champ d'un acte juridique, tels les articles 19 et 20 relatifs aux installations contenant des équations mathématiques non accessibles aux citoyens non ingénieurs,</p> <p>Attendu l'absence de marge d'appréciation permettant de tenir compte de la situation naturelle des lieux,</p>
13-07-25-01185	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction générale de l'énergie et du climat</i>	Arrêté relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2910-B de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement		X			<p>Le collège des élus de la CCEN par ce vote a souhaité reconnaître l'effort de concertation réalisé, puisque la nouvelle version du texte comporte des simplifications, allégeant ainsi le coût de la norme. Cependant les élus réitérent avec force leur demande d'une concertation plus approfondie et renouvellent leurs plus expresses réserves quant à la conformité du texte au regard du guide de légistique. Les élus demandent notamment à ce que les précisions techniques fassent l'objet d'un renvoi en annexe technique pour s'inscrire dans un rang normatif approprié afin que le droit reste intelligible.</p> <p>Emet un avis favorable sur le projet d'arrêté qui lui est soumis.</p>
13-07-25-01187	Ministère de l'égalité, des territoires et du logement <i>Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages</i>	Décret relatif aux conditions de vente de logements par les organismes d'habitations à loyer modéré et modifiant le code de la construction et de l'habitation (partie réglementaire)		X			<p><u>Décomposition du scrutin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avis favorable émis par cinq membres représentants des élus</li> <li>- un membre représentant des élus s'est</li> </ul>

							<p>abstenu</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avis favorable émis par un membre représentant de l'Etat</li> </ul> <p>Emet un avis favorable sur le projet de décret qui lui est soumis.</p>
13-07-25-01188	Ministère de l'égalité, des territoires et du logement <i>Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages</i>	Décret relatif aux emplois de la participation des employeurs à l'effort de construction pris pour l'application de l'article L. 313-3 du code de la construction et de l'habitation	X				<p><u>Décomposition du scrutin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avis favorable émis par cinq membres représentants des élus</li> <li>- un membre représentant des élus s'est abstenu</li> <li>- avis favorable émis par un membre représentant de l'Etat</li> </ul> <p>Emet un avis favorable sur le projet de décret qui lui est soumis.</p>

**SECTION II : PROJETS DE TEXTE AVANT FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN GLOBAL**

Numéro d'acte	Ministère	Intitulé	Observations
13-07-25-01163	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer</i>	Arrêté relatif aux reports de l'application de certaines dispositions du règlement (UE) n°181/2011 concernant les droits des passagers dans le transport par autobus et autocar	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01164	Ministère des affaires sociales et de la santé <i>Direction générale de la cohésion sociale</i>	Arrêté modifiant l'arrêté du 9 décembre 2005 pris en application de l'article R. 314-13 du code de l'action sociale et des familles, relatif à la transmission par courrier ou support électronique des propositions budgétaires et des comptes administratifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01167		Arrêté modifiant l'arrêté du 22 octobre 2003 fixant les modèles des documents prévus aux articles R. 314-10, R. 314-13, R. 314-17, R. 314-19, R. 314-48 et R. 314-82 du code de l'action sociale et des familles	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01169	Ministère des affaires sociales et de la santé	Arrêté modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01170	<i>Direction générale de l'offre de soins</i>	Arrêté modifiant l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'Etat de pédicure-podologue	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01171	Ministère des affaires sociales et de la santé <i>Direction générale de l'offre de soins</i>	Décret relatif au suivi médical post-professionnel des agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée exposés à une substance cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01173	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer</i>	Arrêté relatif à la retenue des coûts exposés par l'Etat pour collecter et contrôler la taxe sur les véhicules de transport de marchandises sur le réseau routier local	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents

13-07-25-01174		Arrêté relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre I du livre V du code de l'environnement	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01175	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction générale de la prévention des risques</i>	Décret modifiant la colonne B de l'annexe à l'article R.511-9 du code de l'environnement relative à la taxe générale sur les activités polluantes	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01176		Décret modifiant le titre I du livre V du code de l'environnement	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01177		Décret modifiant la nomenclature des installations classées	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01178	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction générale de la prévention des risques</i>	Arrêté portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de vapeur d'eau ou d'eau surchauffée	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01181	Ministère de l'égalité, des territoires et du logement	Décret relatif à diverses dispositions financières et comptables applicables aux organismes d'habitation à loyer modéré	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01182	Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages	Arrêté fixant le mode de calcul du ratio et les taux appliqués au dispositif d'alerte, prévus aux R 423-9 et R 423-70 du code de la construction et de l'habitation	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents
13-07-25-01186	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie <i>Direction de l'eau et de la biodiversité</i>	Arrêté modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur les prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement	Avis favorable émis à l'unanimité des membres présents

Le Président

  
Alain LAMBERT